



ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS

Liberté
Égalité
Fraternité

BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE – DEMANDE DE COPIES NON NUMERISEES

SESSION (année passage des épreuves) :

Baccalauréat général Baccalauréat technologique , précisez série :

Session normale (juin) Session de remplacement (septembre)

Etablissement scolaire fréquenté :

Identification du candidat

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse mail :

Téléphone :

Je demande consultation de ma copie non numérisée pour les épreuves suivantes :

Epreuve	Cocher ici	Cadre réservé à l'administration
Arts plastiques		
Enseignements scientifique alimentation-environnement (STHR)		
Conception et création en design et métiers d'art (STD2A)		

Rappel : les copies des autres épreuves sont disponibles sur votre espace candidat Cyclades.

Le présent document ainsi que la copie de la pièce d'identité du candidat est à envoyer à l'adresse ci-dessous :

**Rectorat de l'Académie d'Orléans-Tours
DEC1 – Bureau des baccalauréats général et technologique
21, rue Saint Etienne
45043 ORLEANS Cedex 1**

**Ou par courriel (selon votre département d'origine) :
bgt184145@ac-orleans-tours.fr ou bgt283637@ac-orleans-tours.fr**

Date :

Signature :

Pour des raisons matérielles, votre demande ne pourra être traitée qu'à partir du mois de septembre.
La réglementation du baccalauréat ne prévoit pas la possibilité de faire procéder à une nouvelle interrogation ou correction. Selon les articles D334-20 et D336-19 du code de l'éducation, «la délivrance du baccalauréat résulte de la délibération du jury qui est souverain». Conformément à la note de service n°85.041 du 30 janvier 1985, la communication au candidat de sa copie d'examen n'est de nature à entraîner, en cas de contestation de la note, ni la remise en cause de celle-ci, ni du résultat final de l'examen.